



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Centre Paris Lecture / Espaces Lecture

L'Arsenal de l'animation sera t-il à la hauteur des attentes ?

En 2013 la réforme des rythmes éducatifs n'avait pas su prendre en considération le potentiel du dispositif Paris Lecture, pourtant riche en compétences et ressources.

Qu'en sera t-il de ce nouveau souffle que souhaite impulser la Ville avec son « Arsenal de l'animation » ?

Expertise éducative et progression de carrière, une revendication plus que jamais d'actualité !

Au fil du temps des épélistes et bécédistes ont choisi de devenir REV privilégiant des missions d'encadrement et d'administration. **De nombreux postes Espace Lecture sont devenus vacants, ce qui est actuellement encore particulièrement problématique.**

Aucune valorisation indemnitaire n'ayant été proposée, et ces postes nécessitant une forte implication, l'attractivité s'est, de fait, trouvée mise à mal. **De nombreux Espaces Lecture ont été délaissés et se dégradent.**

D'autre part les agent.es sur ces postes restent loin d'une dynamique de progression de carrière pourtant amplement légitime au regard des compétences requises.

Les animatrices et animateurs du Centre Paris Lecture exercent régulièrement des missions de formation tout en étant irrémédiablement en catégorie C !

Jusqu'à présent nos revendications d'accès à la catégorie B pour ces personnels et la valorisation de l'expertise éducative dans le déroulement de carrière sont restées sans suite !

La lecture grande cause nationale 2021-2022, la Ville loin du compte !

Nous n'avons cessé d'alerter sur l'absence de considération et la dégradation de ce qui pourtant est un levier éducatif fort : **l'accès à la langue comme facteur d'inclusion sociale, lutte contre les inégalités éducatives et droit fondamental.**

Certes dans le cadre de l'actuel PEDT et de sa déclinaison territoriale, certaines CASPE avec leur fiches actions redonnent un peu de place à ce champ éducatif, mais cela est parcellaire et loin d'être suffisant.

Alors que l'état avait proclamé la lecture grande cause nationale de l'année scolaire 2021-2022, **la Ville de Paris n'a pas jugé bon de se saisir de cette proposition pour valoriser et renforcer une dynamique qui sur son territoire, est mise à mal et s'essouffle.**

En l'absence de reconnaissance de cette réalité le signal envoyé et perçu sur le terrain est un mépris de la Ville à l'égard de cette dimension éducative fondamentale et des personnels qui sans relâche la portent !

Risques en cascade !

Actuellement le constat est sévère :

- Nombreux Espaces Lecture sans référent.es !

- Personnels déconsidérés et obligés de fermer régulièrement leurs lieux pour pallier aux absences endémiques du secteur de l'animation !
- Démotivation croissante alarmante des agent.es en lien direct avec le public par manque de reconnaissance et valorisation !

En l'absence de reconnaissance claire de l'importance de ce dispositif par la Direction des Affaires Scolaires, l'ensemble de la chaîne hiérarchique risque de laisser de côté ce qui devrait être perçu et valorisé comme une priorité du champ éducatif !

Reconnaître et valoriser les compétences, donner du sens, ouvrir des perspectives !

A la lecture du PEDT on constate que les Espaces Lecture et le centre Paris Lecture répondent déjà à de nombreux attendus de ce projet :

- Consolidation des savoirs fondamentaux à travers les compétences langagières
- Développement de l'ouverture culturelle à travers l'accès aux livres
- Renforcement des compétences psycho-sociales avec la mise en œuvre de démarches de coopération
- Ouverture vers la citoyenneté
- Participation à l'élaboration d'une culture professionnelle commune en développant des interactions et collaborations régulières avec les équipes Éducation Nationale

Ces compétences sont précieuses, il est plus que temps de valoriser celles et ceux qui depuis longtemps à travers leurs convictions et leurs engagements les portent, les partagent, les transmettent !

Nous attendons de la DASCO une prise en considération de cette situation à la hauteur de l'implication constante et conséquente des actrices et acteurs de ce dispositif !

Nous attendons que l'Arsenal de l'animation se donne les moyens de ses ambitions et ne laisse pas une fois de plus, une fois de trop, ces animatrices et animateurs au bord du chemin, relégués et déconsidérés !!!

Nous demandons l'ouverture d'une réflexion et de négociations sur l'accès à la catégorie B pour l'ensemble des personnels concernés !

C'est une première étape essentielle et légitime pour aboutir, à termes, à une progression statutaire en catégorie B pour l'ensemble des AAAS.

Le SUPAP-FSU toujours à vos côtés pour vous défendre et vous informer !

Paris, le 10 janvier 2023

SUPAP-FSU DASCO : 06 46 36 93 97 ou supapfsudasco@gmail.com